

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 938

Artikel: Raphael Rimaz : "Les paysans n'ont pas besoin de subventions..."
Autor: Imhof, Pierre / Rimaz, Raphael
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les petits paysans sous pression

(pi) Jean-Pascal Delamuraz, notre ministre de l'Economie, lutte au niveau international pour l'ouverture des frontières; notre industrie vit du libéralisme. Mais Jean-Pascal Delamuraz, notre ministre de l'Agriculture, doit se battre pour maintenir des barrières empêchant l'importation massive de produits agricoles, attitude qui agace les Etats-Unis, le Canada et la Communauté européenne notamment, tous à la recherche de nouveaux débouchés pour leurs excédents de céréales, de lait et de viande.

Longtemps secteur intouchable, l'agriculture voit son influence diminuer au fur et à mesure que les pressions de l'industrie d'exportation augmentent; cette dernière craint en effet de devoir faire les frais d'un protectionnisme agricole helvétique. Et si pour l'instant M. Delamuraz parvient encore à jongler avec les discours, il risque bien de devoir lui-aussi choisir son camp.

Restructuration: le mot est à la mode lorsqu'on parle du secteur agricole et

certains avancent le chiffre de 40'000 petites exploitations devant disparaître, rachetées par les plus grosses, sur les 120'000 que compte la Suisse. Même si le lobby paysan a perdu du poids, ces coupes claires ne passeront que difficilement. Raison pour laquelle les restructurations «naturelles», allant dans le sens souhaité, provoquent une mobilisation d'autant plus marginale que l'initiative Ville-Campagne a été nettement rejetée par le peuple et les cantons.

Ils sont pourtant nombreux les fermiers louant tout ou partie de leur domaine, contraints de l'abandonner parce qu'il leur est impossible de s'aligner sur le prix offert au propriétaire par un plus gros exploitant. Dans ces situations, c'est uniquement le prix du sol qui est en cause. Les exploitations sont viables tant que l'on ne dépasse pas deux ou trois fois la valeur de rendement, mais plus au-delà.

Le canton de Fribourg a vécu ces derniers temps plusieurs de ces «affaires» qui ont défrayé la chronique locale. Les deux cas les plus récents sont ceux de Villarsel-sur-Marly et de Chésopelloz. A Villarsel, le conseiller d'Etat UDC Raphaël Rimaz, directeur de la Justice, de la Police et des Affaires militaires, est intervenu publiquement pour prendre la défense du fermier. M. Rimaz connaît bien le problème, puisqu'avant son élection, il était lui-même paysan — possédant la moitié de son exploitation et louant le reste — et fut le premier président du Comité fribourgeois de lutte contre les injustices foncières.

Nous nous sommes entretenu avec lui des problèmes de spéculation foncière et de l'avenir du monde paysan.

INTERVIEW: RAPHAEL RIMAZ

«Les paysans n'ont pas besoin de subventions...»

Ces derniers temps, nous avons assisté à plusieurs affaires dans lesquelles des fermiers étaient confrontés à leurs propriétaires qui désiraient vendre l'exploitation au plus offrant, à des conditions telles que l'on atteignait un multiple de la valeur de rendement; s'agit-il de cas isolés ou est-ce que ces affaires sont le révélateur d'une pression nouvelle sur la terre dans le canton?

Ce n'est certainement pas un fait isolé. Le prix de la terre atteint partout des proportions qui n'ont plus aucune commune mesure avec la valeur de rendement. Ce problème n'est donc pas propre au canton non plus. La terre, qui est rare en Suisse comparativement à ce que connaissent les pays voisins, est une valeur sûre: celui qui investit dans la

terre fait toujours une bonne affaire dans la mesure où elle prend toujours de la valeur.

On a pourtant l'impression que c'est particulier à Fribourg; il semble que si Vaud et Neuchâtel ont vécu ce genre d'affaires il y a une dizaine d'années, c'est plus calme maintenant.

Fribourg, par rapport aux autres cantons, a la particularité d'être bilingue, et le Suisse Alémanique qui doit partir de sa terre natale peut vendre un terrain à bâtir et acheter tout un domaine en Suisse romande. Il préfère alors venir à Fribourg où l'administration cantonale comme l'école sont en principe bilingues. Les Suisses alémaniques ne se sentent donc pas dépayés chez nous.

En outre, une autoroute comme la N12

amène passablement de Suisses alémaniques dans ce canton; la N1 va, à mon avis, causer elle aussi quelques problèmes. Il est possible par ailleurs qu'un certain nombre de Suisses alémaniques viendront dans notre canton, parce que le prix des terrains, à Berne notamment, est tel que ce n'est plus possible de bâtir. Les gens peuvent ainsi aller s'établir toujours plus loin, ce qui se répercute fatalement sur le prix des terres agricoles.

Dans un cas, vous êtes intervenu personnellement en faveur d'un fermier, est-ce à dire que les lois existantes ne sont pas suffisantes?

Il est évident qu'elles ne sont pas suffisantes. Il existe une loi fédérale sur le maintien de la propriété foncière rurale. Son point fort est l'article 19, selon lequel il peut être fait opposition à des contrats de vente lorsqu'il y a dessein évident d'accaparement ou lorsqu'il y a dessein évident de spéculation. Cependant, au moment de l'achat, il est pratiquement impossible d'apporter la preuve qu'il y a dessein de spéculer. Par contre le dessein d'accaparement est

plus facile à prouver, mais ces cas sont quand même plus rares.

La volonté de conserver une agriculture saine implique une volonté de contenir les prix dans des limites supportables, admissibles pour l'exploitant. Actuellement, on parle beaucoup de l'Europe et des difficultés qu'auront les paysans. Il faut pourtant savoir que les prix de nos terrains sont 10 à 20 fois plus élevés que ceux pratiqués dans les pays qui nous entourent. Il faut donc arriver à contrôler ces prix, ce qui devrait commencer par un contrôle relatif aux terrains à bâtir. Il y a un problème dans la mesure où un exploitant ne peut plus acheter un domaine simplement avec son revenu de paysan sans l'appoint d'un revenu extérieur.

A moins de rentrer dans le jeu de la spéculation et de vendre une partie du domaine qui est en zone à bâtir.

C'est ce qu'on (*le Comité contre les injustices foncières, réd*) a envisagé à un moment donné, dans le cas de Chésoelloz. La seule possibilité aurait été de mettre en zone à bâtir et de vendre le mètre à 100 ou 200 francs. Le fermier aurait ainsi pu payer son domaine. Mais on aurait alors mis un pied dans l'engrenage, ce qui nous gêne beaucoup.

Le rachat des petits par les gros va dans le sens souhaité au niveau national et international. L'Union suisse des paysans se prépare à une diminution du nombre des exploitations, le Conseil fédéral souhaite diminuer les subventions et s'aligner plus ou moins sur ses partenaires du GATT et de l'Europe. Ne menez-vous pas un combat d'arrière-garde en protégeant les petits?

Il ne faut pas perdre de vue que «supprimer» des paysans équivaut à supprimer des postes de travail avec, souvent, la nécessité comme corollaire de devoir augmenter la main d'œuvre étrangère dans l'agriculture. Il n'y a pas de miracle.

On constate, d'autre part, une diminution «naturelle» importante du nombre d'agriculteurs et il faut encourager les jeunes chaque fois qu'ils sont décidés à reprendre une exploitation. Par ailleurs, il faut se demander ce qu'apporte la concentration car si, d'un côté, les gens trouvent normal qu'il y ait concentration, ils n'hésitent cependant pas à déplorer le fait qu'il y ait industrialisation de l'agriculture, uniformisation des goûts et utilisation massive de produits

chimiques. J'y vois une certaine incohérence.

Il y a des choses qu'il faudrait dire franchement: l'agriculture n'a pas besoin de subventions, si on accepte de payer le prix coûtant pour ses produits. Pourquoi a-t-on donné des subventions? Parce qu'il y avait autrefois des grandes familles et qu'il fallait donner à chacun la possibilité d'acheter des produits alimentaires. Aujourd'hui, la situation est devenue paradoxale: ce qui est essentiel à l'existence de l'homme est la seule chose qui soit subventionnée; les autres produits sont achetés au prix coûtant. Ce qui est indispensable, on ne peut pas le payer. Les gens ont toujours l'impression que l'on subventionne l'agriculture, mais les subventions profitent autant au non agriculteur, même plus. Et puis, il y aurait des conceptions plus fondamentales à remettre en cause: on va chercher des produits dans le tiers monde à des prix de misère alors que ces produits seraient très utiles là-bas, voire indispensables.

Si nous supprimons les subventions aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, nous arriverions à une situation où les produits suisses seraient plus chers que ceux de l'étranger, ce qui ne nous permettrait pas d'ouvrir les frontières.

Je pense qu'il doit y avoir une solidarité suisse aussi; on vit dans un pays où le paysan «achète suisse» lui aussi. Le problème de la compétitivité existe, mais est-ce que les paysans suisses sont moins compétents que nos voisins d'Europe? C'est tout le contexte helvétique qui fait que les prix sont plus élevés, il faut le dire aussi. Si on avait les prix des terrains que connaît la France, nous aurions moins de problèmes. Il est clair que par rapport aux paysans européens, le paysan suisse n'est pas mal loti, il est même bien loti; mais on doit vivre dans ce pays où tout coûte plus cher: le sol, les produits industriels, les machines, les charges sociales, etc.

Que pensez-vous de la proposition de payer les paysans, de les subventionner pour moins produire, pour qu'ils deviennent des jardiniers qui entretiendraient le paysage?

Ce n'est pas du tout de cette manière-là que je conçois les choses et cela me heurte, même s'il devenait inévitable d'en arriver là.

Vous êtes vous-même propriétaire d'un domaine. Vous n'avez jamais été

tenté de vendre et d'empocher le bénéfice?

Un vrai paysan ne vend pas, non. Je suis propriétaire d'un petit domaine, et on m'a proposé de mettre du terrain en zone à bâtir derrière ma ferme. J'ai refusé. Le paysan considère que la terre est un outil de travail, pas un objet de spéculation. Le drame réside justement dans le fait qu'aujourd'hui la terre est devenue un objet de spéculation comme le veut le système dans lequel on vit. Je ne crois pas que cela soit viable à long terme. Et puis, il faut savoir si on veut retourner cinq siècles en arrière, à l'époque où la terre était propriété de quelques-uns. La propriété du sol s'est démocratisée depuis cette époque, mais on assiste maintenant à une marche arrière.

On l'a dit, dans un cas vous avez pris position publiquement pour défendre un fermier. Ce rôle ne revenait-il pas à votre collègue en charge de la Direction de l'agriculture? N'y a-t-il pas eu conflit de pouvoir?

Je revendique le droit de donner mes opinions de citoyen. J'étais président du Comité contre les injustices foncières, je suis sensible à ces actions et je ne vois pas pour quelles raisons un élu du peuple serait un demi-citoyen et devrait se taire. Mais ce problème touche tout ce qui est «officiel». Jusqu'à maintenant, je n'ai pas vu beaucoup de personnalités qui s'exprimaient officiellement dans des affaires de ce genre. Elles s'expriment dans des assemblées paysannes ou dans des assemblées politiques, mais pas sur le terrain.

Vous pensez qu'ils devraient plus s'engager?

Je ne veux pas porter de jugement. En ce qui me concerne, je fais ce que je crois être bien et ce que je crois devoir faire. Mais il devrait en tout cas y avoir des positions claires. On me répliquera, bien sûr, qu'il y a parfois des positions claires. Cela signifie bien souvent qu'il y a un article une fois par année et que, par la suite, on n'en parle plus pendant longtemps.

Comment imaginez-vous l'agriculture fribourgeoise du XXI^e siècle?

Les paysans seront encore moins nombreux. Cela sera-t-il mieux? Les paysans restants seront-ils mieux lotis, plus heureux que ceux d'aujourd'hui? J'en doute. Dans l'histoire, le monde paysan a toujours été un facteur d'équilibre. J'espère qu'il continuera à jouer ce rôle dans le futur! ■